

FACTURE

N° : FAC01651
Date : 31/08/2025
N° TVA : FR41440390227
N° client : CLT0105

EI BOUYSSOU CLAUDE

Travaux Agricoles
934 route de Lapoursille
46100 - SAINT-PERDOUX
FRANCE

Siret : 394 455 976 00016

GAEC le Tilleul de Paramelle

90 allée du Tilleul de Paramelle
46210 ST CIRGUES
FRANCE

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
FORFAIT MOISSON Le 11/08/2025	1,00	forfait	750,00 €	750,00 €	5,50%
ENSILAGE MAÏS Le 30/08/2025	8,20	ha	198,00 €	1 623,60 €	5,50%
REMISE mise en route nouvelle ensileuse	1,00	u	-150,00 €	-150,00 €	0,00%

Pour les facturations à l'heure, les minutes sont transformées en centièmes.

*Virant
le 23/11/25*

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Réduite	2 373,60 €	5,50%	130,55 €
Exonérée	-150,00 €	0,00%	0,00 €

Total HT	2 223,60 €
TVA	130,55 €
Total TTC	2 354,15 €

Règlement Chèque
Echéance(s) 2 354,15 € au 30/09/2025

- Membre d'une association agréée, le règlement par chèque est accepté.
- Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce).
- Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).